

ainsi que les occasions qui existent d'entreprendre des travaux pendant l'hiver. Ce poste n'a rien à voir au programme d'encouragement aux municipalités pour les travaux d'hiver. Il s'agit d'un programme entrepris, en ce qui concerne les crédits, en vertu d'un poste faisant partie d'un groupe antérieur de crédits supplémentaires. Si nous allons débattre la question, je serai très heureux de participer à la discussion, mais en toute déférence, cela n'a rien à voir au poste à l'étude.

M. Benidickson: Vu les observations que vient de faire le ministre des Finances, je conclus que cela comprend des dépenses imprévues de publicité et de stimulation qui auraient un effet secondaire pour ce qui est de l'intensification des travaux d'hiver. Cela comprend peut-être des affiches publicitaires comme celle que j'ai ici: «Ministère du Travail—Faites-le faire dès maintenant grâce à un prêt destiné aux petites entreprises». Il s'agit, n'est-ce pas, d'un des postes qui n'étaient pas prévus lorsque les crédits principaux ont été présentés il y a plus d'un an? Et la publicité de ce genre pourrait, n'est-ce pas, être englobée dans le crédit dont nous sommes présentement saisis?

L'hon. M. Fleming: Cette réclame pourrait avoir été comprise dans le crédit principal. Je ne saurais affirmer qu'elle a été englobée dans les sommes prévues dans les crédits supplémentaires présentement à l'étude, mais l'augmentation prévue ici à cette fin découle, en partie, du fait qu'une fois les crédits principaux présentés à la Chambre pour l'année 1960-1961, les banques à charte se sont montrées disposées, lorsque la question a été discutée avec elles, à consentir des prêts en vue de l'amélioration de maisons. Ce genre de prêts a été étendu par la Société centrale d'hypothèques et de logement afin d'englober les propriétaires de maisons à loyers. Le comité des emplois d'hiver du ministère du Travail a recommandé qu'étant donné la nécessité d'appuyer la stimulation des prêts visant à améliorer les maisons d'habitation et les fermes, le coût accru des imprimés, au cours de l'année dernière, et l'expansion requise pour répondre à la demande, il fallait augmenter les dépenses destinées à la publicité relative aux emplois d'hiver. La chose ayant été approuvée, il en est résulté cette dépense supplémentaire de \$65,000.

M. Benidickson: Je ne voulais pas parler de la publicité relative aux prêts destinés à l'amélioration des maisons car, somme toute, ceux-ci constituent, depuis nombre d'années, une manière d'assurer des emplois.

L'hon. M. Fleming: En toute déférence, je ne crois pas que l'honorable député ait raison
[L'hon. M. Fleming.]

à ce propos. Le programme de prêts destinés à l'amélioration de maisons a été entrepris l'automne dernier. Ce qui a été fait à cet égard depuis dépasse de beaucoup ce qui s'était fait auparavant. Nous avons obtenu la collaboration des banques, et un nouveau programme a été lancé à cet égard, et vu que cette source est considérée comme tellement féconde en emplois, une campagne a été entreprise pour éveiller les Canadiens au fait que les prêts destinés à l'amélioration des maisons étaient disponibles aussi bien que les prêts destinés à l'amélioration des fermes.

M. Benidickson: Les prêts destinés à l'amélioration des fermes et à l'amélioration des maisons, par l'entremise des banques à charte, existent depuis des années au Canada. Il n'y a rien de nouveau à cet égard, sauf que les conditions de ces prêts changent de temps à autre par suite de la modification des montants, et ainsi de suite. Je parle de quelque chose de nouveau—c'est-à-dire les prêts destinés aux petites entreprises—où, là encore, l'appui des banques à charte est obtenu par l'entremise de leurs nombreuses succursales, et depuis que cette mesure a été adoptée, les hommes d'affaires ont pu obtenir des emprunts destinés aux petites entreprises. Lorsque cette nouvelle mesure a été présentée, on a prétendu qu'il y avait peut-être une accumulation de 65 millions de dollars de travaux.

L'hon. M. Fleming: Il y en avait pour 75 millions de dollars.

M. Benidickson: Oui, 75 millions de dollars—je ne vois pas d'objection à ce qu'on me corrige—de travaux prêts à être entrepris et qui pouvaient l'être aux termes de cette nouvelle mesure. Le ministre se rappellera que je me suis plaint de cela plus tard, disant que nous avons cru que, pour parer à la situation d'urgence, dans l'intervalle, on aurait dû procéder plus rapidement. L'opposition a d'abord collaboré à cet égard, en formulant très peu de critiques avant Noël. Nous avons été fort étonnés de constater que le cabinet n'avait pas mis ces règlements au point suffisamment à l'avance pour qu'il soit possible aux banques, avant le 19 janvier, d'être prêtes à recevoir des demandes d'emprunt. Depuis, on s'est informé si cet objectif de 75 millions de dollars de travaux dont a parlé le ministre allait être bientôt atteint grâce à ces prêts. Il s'agissait vraisemblablement de travaux qu'on gardait en réserve.

On s'est informé au Parlement, auprès du ministre des Finances, car il s'agissait d'une mesure présentée par lui. Il semble qu'une partie de cet argent soit nécessaire à des fins publicitaires, par l'entremise du ministère du Travail, car nous avons vu des annonces un peu partout à travers le pays, comme celle